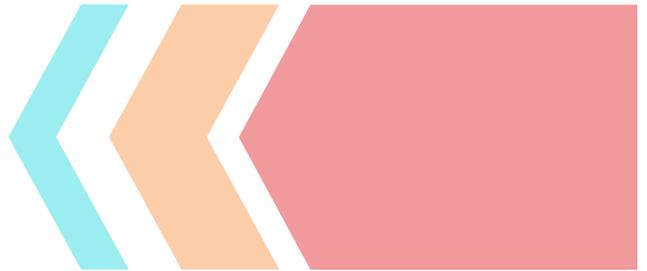


*L'équité raciale ensemble*



**Plan d'action contre le racisme  
de la maternelle à la 12e année**



Ministry of  
Education and  
Child Care

Le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance reconnaît que ses bureaux sont situés sur le territoire Lək̓ʷəŋən des Nations Esquimalt et Songhees, ainsi que sur le territoire des Nations x̣ẉməθḳʷəỵəm (Musqueam), Sḳẉx̣ẉú7mesh (Squamish) et səliłwətał (Tsleil-Waututh).

L'activité du secteur de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et des services à la petite enfance s'étend sur les territoires des 204 communautés de Premières Nations de la C.-B., dont chacune possède une culture, une langue et des traditions juridiques propres à elle et entretient un lien particulier avec ces terres et ces eaux. Nous saluons et respectons également les peuples métis et inuits vivant en C.-B.

Le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance tient aussi à exprimer sa reconnaissance envers les innombrables élèves, membres du personnel scolaire, familles et personnes de la communauté qui ont eu la sincérité et le courage de partager leur histoire, leur vécu et leurs idées. Grâce à leur générosité, les expériences passées et présentes qu'ils ont partagées ont joué un rôle fondamental dans la création de ce plan d'action. Le ministère reconnaît leurs récits personnels comme des vérités.



# TABLE DES MATIÈRES

Message de l'honorable Rachna Singh, ministre de l'Éducation et des Services à la petite enfance.....	1
Message de l'honorable Mable Elmore, secrétaire parlementaire aux initiatives de lutte contre le racisme .....	3
Vision .....	5
Introduction.....	5
Racisme et santé mentale .....	6
Ce qu'on nous a dit.....	7
Plan d'action contre le racisme de.....	9
Compréhension des concepts fondamentaux .....	10
Principes .....	11
Actions prioritaires .....	11
Conclusion.....	15
Annexes - Échéances du Plan d'action .....	16



## Message de l'honorable Rachna Singh ministre de l'Éducation et des Services à la petite enfance

Une grande partie de ce que nous apprenons à l'école nous façonne en tant qu'adultes. C'est durant ces années de formation que nous commençons à comprendre les fondements de l'apprentissage et à acquérir les bases de la littératie et de la numératie à travers toute une variété de disciplines – les langues, les sciences humaines, les mathématiques, les arts et la science – pour n'en citer que quelques-unes. Au fur et à mesure que nous acquérons ces compétences, nous cherchons également à enrichir notre épanouissement personnel et social et à comprendre quelles sont notre identité et notre place dans la société.

À cet égard, il est essentiel, pour les jeunes générations, de comprendre ce que sont le racisme et la discrimination et de savoir quelles en sont les conséquences – passées et présentes – sur les gens en C.-B. En prenant conscience de la réalité du racisme et de la discrimination, nous pouvons nous engager sur une voie positive avec l'aide des jeunes, qui font partie de la solution pour construire une province plus équitable et accueillante pour tous.

En C.-B., nous avons pris plusieurs mesures pour repérer et nous attaquer de front au racisme et à la discrimination, que ce soit au sein de la communauté ou à l'école.

Nous avons apporté des changements au programme scolaire provincial dans le système éducatif de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour y inclure plus de langues autochtones et de possibilités d'apprentissage culturel, et accroître le nombre de cours de justice sociale offerts aux élèves.

Nous avons élaboré des ressources de formation à l'antiracisme pour les enseignants et veillé à mettre en place des politiques et codes de conduite dans l'ensemble des 60 districts scolaires et écoles indépendantes. De plus, nous avons élargi notre plan d'action provincial pour le respect et la sécurité à l'école, afin de procurer davantage de ressources antiracisme aux élèves et à leur famille.

*« Il est essentiel, pour les jeunes générations, de comprendre ce que sont le racisme et la discrimination et de savoir quelles en sont les conséquences – **passées et présentes** – sur les gens en C.-B. »*

Ce plan d'action permettra de construire une province où toutes les communautés sont appréciées et respectées.

J'ai aujourd'hui le plaisir de vous présenter le Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, une initiative qui sera déterminante pour démanteler le racisme et la discrimination systémiques. Ce plan apporte une formation et des ressources aux élèves et enseignants afin de les aider à comprendre ce que signifie être antiraciste. En fournissant aux élèves et aux enseignants les outils pour s'opposer sans s'exposer et réagir face à la discrimination, ce plan d'action permettra de construire une province où toutes les communautés sont appréciées et respectées.

Ce plan d'action a été élaboré à partir de discussions, récits, réflexions personnelles et idées partagées par les organisations communautaires des Premières Nations et de personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC)<sup>1</sup>, nos partenaires du milieu éducatif et les élèves lors de Tables rondes communautaires sur l'antiracisme dans le système d'éducation et de la Série de dialogues avec les jeunes.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'envergure provinciale pour le secteur de l'éducation, qui nous permettra de soutenir l'affirmation d'une culture d'appartenance dans le milieu scolaire, parmi l'ensemble des élèves, membres du personnel et familles.

Continuons à nous opposer chaque jour au racisme et à la discrimination.

C'est en assumant véritablement notre passé et en enseignant les injustices et inégalités historiques et actuelles que nous pourrons tirer des leçons de notre histoire commune, et embrasser la diversité et l'inclusion qui entraîneront un changement durable vers un avenir sans racisme.

Cordialement,



Rachna Singh

Ministre de l'Éducation et des Services à la petite enfance

*Nous pouvons soutenir l'affirmation d'une culture d'appartenance dans le milieu scolaire, parmi **l'ensemble** des élèves, des membres du personnel et des familles.*

<sup>1</sup> Dans le présent document, les termes « organisations communautaires » font généralement référence à une variété de personnes autochtones, noires et de couleur, aux identités à la fois diverses et uniques, et notamment à des organisations multiculturelles, ethniques et confessionnelles.



Message de  
**l'honorable Mable Elmore**  
**secrétaire parlementaire aux initiatives de lutte**  
**contre le racisme**

Depuis notre plus jeune âge, nos opinions et nos valeurs sont façonnées par notre famille, notre communauté et nos pairs. Nos interactions avec les autres, et celles dont nous sommes témoins dans notre communauté et dans les médias, ainsi que les enseignements dispensés par nos éducateurs et les personnes qui s'occupent de nous influencent nos points de vue et notre vision du monde. Cela est également valable pour l'idée que nous nous faisons de notre place, et de celle de nos pairs, dans la société.

Ce type d'expérience peut encourager les jeunes à avoir confiance en eux et à devenir des leaders, des mentors et des alliés. Néanmoins, pendant trop longtemps, tous les Britannico-Colombiens n'ont pas eu la possibilité d'acquérir les capacités et connaissances nécessaires pour reconnaître les formes de discrimination et de racisme au sein de leur communauté. Enseigner aux élèves l'histoire de la C.-B. et du Canada dans son intégralité est une étape essentielle pour que les gens comprennent mieux la dynamique du pouvoir qui continue à affecter les personnes autochtones, noires et de couleur. C'est seulement à cette condition qu'ils seront en mesure d'identifier le racisme, manifeste ou déguisé, et de s'y opposer lorsqu'ils en sont témoins.

Lorsque nous partageons ce savoir avec les plus jeunes générations et les aidons à acquérir les connaissances, les capacités et l'attitude nécessaires pour faire face au racisme et à la discrimination, nous créons une génération de futurs leaders qui aura l'ambition de construire une province plus équitable pour tous.

Cependant, nous savons que cet effort ne constitue qu'un élément de la solution. Avec le Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, nous investissons dans un avenir prometteur pour notre province, mais nous nous attaquons également au racisme et à la discrimination ici et maintenant.

***Nous créons une génération de futurs leaders qui aura  
l'ambition de construire une province plus équitable pour tous.***

À travers le réseau Resilience BC Anti-Racism Network, nous apportons aux organisations locales les outils dont elles ont besoin pour mettre fin à la haine et intervenir face aux incidents racistes et haineux dans leur communauté. En nous appuyant sur *Loi sur les données contre le racisme*, nous nous efforçons de repérer et d'abolir les obstacles auxquels les personnes autochtones et racialisées se heurtent lorsqu'elles veulent avoir accès aux services gouvernementaux. Nous travaillons également à l'élargissement de la loi pour mieux remédier au racisme systémique au sein du gouvernement.

Nous avons fait d'importants progrès dans le démantèlement du racisme systémique, mais il y a encore plus à faire. Nous nous engageons à travailler à tous les niveaux de gouvernement et avec l'ensemble de nos partenaires pour construire une Colombie-Britannique meilleure et plus inclusive pour tous. En encourageant une conscience antiraciste chez les plus jeunes Britanno-Colombiens, nous nous assurons la pérennité de ces efforts collectifs pendant les prochaines générations.

Cordialement,



Mable Elmore

Secrétaire parlementaire aux initiatives de lutte contre le racisme



***En encourageant une conscience antiraciste chez les plus jeunes Britanno-Colombiens, nous assurons la pérennité de ces efforts collectifs pendant les prochaines générations.***

# Vision

---

Les élèves de la C.-B. réalisent leur plein potentiel dans un milieu éducatif équitable, sans racisme ni obstacles systémiques et où tous les écoliers, membres du personnel scolaire et familles se sentent bienvenus, protégés, respectés et appréciés.

## Introduction



Depuis des générations, le racisme systémique et le colonialisme de peuplement ont façonné notre province et continuent à affecter les personnes autochtones, noires et de couleur en C.-B. Pour remédier à la discrimination, démanteler le racisme et faire de la C.-B. une province plus équitable, inclusive et accueillante pour tous, nous investissons dans des initiatives antiracisme :

- *Loi sur les données contre le racisme;*
- Législation antiracisme; et
- Resilience BC Anti-Racism Network.

Le système d'éducation de la C.-B. a également une grande responsabilité dans la lutte contre le racisme systémique et interpersonnel qui persiste en son sein à l'heure actuelle. L'énoncé **Vision for Student Success** précise la perspective de la C.-B. et a pour but de permettre aux apprenants de déployer leur potentiel individuel et d'acquérir les connaissances, les capacités et l'attitude nécessaires pour contribuer à une société saine et à une économie durable. Pour que cette vision devienne réalité, il faut s'assurer que le gouvernement et nos partenaires du milieu éducatif écoutent les parties et communautés autochtones et racialisées afin d'apprendre d'elles, d'œuvrer ensemble en faveur d'un système d'éducation sans racisme ni obstacles systémiques et de promouvoir l'équité pour tous les élèves. En juillet 2020, le ministère de l'Éducation et ses partenaires du milieu éducatif de la C.-B. ont publié une **déclaration de soutien** aux efforts de lutte contre le racisme<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> *First Nations Education Steering Committee, First Nations Schools Association, BC School Trustees Association, BC Teachers' Federation, CUPE BC, BC Confederation of Parent Advisory Councils, BC Principals' and Vice-Principals' Association, BC School Superintendents Association, BC Association of School Business Officials et Federation of Independent School Associations*

Nous savons que le racisme a des effets néfastes sur les jeunes et leur capacité à s'épanouir dans la société. Comme énoncé dans notre **Stratégie pour la santé mentale à l'école**, il est essentiel de donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie pour favoriser le développement de leur santé mentale à long terme. La promotion du bien-être, ainsi que les mesures préventives, doivent être une priorité dès les premières années et durant toute l'enfance. Les conséquences du racisme sur la santé mentale sont bien établies et ont systématiquement été corrélées à un stress accru, à une mauvaise santé, ainsi qu'à des idées suicidaires et à des passages à l'acte chez les jeunes.

Depuis des générations, les élèves, membres du personnel scolaire et familles autochtones, noires et de couleur, rapportent des cas d'oppression et de racisme interpersonnels et systémiques au sein du système d'éducation de la C.-B. Les études révèlent qu'être exposé à la discrimination raciale, en particulier lorsqu'on est jeune, est un facteur prédictif important de symptômes dépressifs.

### Ce que nous savons

En 2018, 14 % des élèves racialisés ayant répondu au sondage BC Adolescent Health Survey (BC AHS) ont signalé avoir été victimes de discrimination en raison de leur race, origine ethnique ou couleur de peau. Cela représente une augmentation de 11 % par rapport à 2013 (BC AHS 2013, 2018)<sup>3</sup>.

En C.-B., trois élèves sur cinq (58 %) déclarent avoir vu d'autres élèves se faire insulter, intimider ou exclure en raison de leur race ou origine ethnique (ARI-UBC, 2021)<sup>4</sup>.

Les jeunes de la C.-B. ayant souffert de discrimination raciale ont déclaré que leur état de santé et leur niveau de bien-être étaient moins bons que ceux de leurs pairs, et qu'ils étaient moins enclins à envisager leur avenir avec optimisme et à se sentir bien dans leur peau (BC AHS 2018).

Chez les élèves victimes de discrimination raciale, on observait une moins bonne santé mentale, notamment un stress et un désespoir extrêmes, des comportements autodestructeurs et l'envisagement sérieux du suicide ou des tentatives allant dans ce sens (BC AHS 2018).

<sup>3</sup>Le British Columbia Adolescent Health Survey (**BC AHS**) est un sondage mené tous les cinq ans dans la province, depuis 1992, par la McCreary Centre Society auprès des jeunes des classes de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Ce sondage met en évidence les tendances relatives à la santé des élèves pour permettre d'identifier les risques et facteurs de protection. Des fiches d'information portant sur des sujets particuliers abordent certaines questions telles que **la discrimination raciale**.

<sup>4</sup>L'Institut Angus Reid (ARI) s'est associé à l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) pour mener **un sondage en ligne** du 24 au 27 août 2021 auprès d'un échantillon représentatif randomisé de 872 Canadiens âgés de 12 à 17 ans, dont les parents participent au Forum Angus Reid.

Un milieu éducatif sûr et solidaire, ainsi que la présence d'un personnel scolaire bienveillant et le sentiment d'être traité équitablement étaient corrélés à des états d'esprit plus positifs parmi ceux qui avaient été victimes de racisme, comme se sentir bien dans sa peau et en sécurité à l'école (BC AHS 2018).

## Ce qu'on nous a dit

Au cours de l'été 2019, des dialogues communautaires ont eu lieu dans toute la C.-B. sous l'égide du gouvernement provincial, durant lesquels des histoires de racisme et de discrimination ont été relatées. Les participants à ces dialogues ont estimé que les actes racistes étaient en augmentation, touchaient de plus en plus de Britanno-Colombiens et que ce type d'incidents survenaient dans toute une variété de secteurs publics, notamment l'éducation. Témoignage après témoignage, il est clairement apparu qu'un grand nombre de personnes et de communautés étaient profondément affectées par les vestiges historiques du racisme et ses manifestations actuelles, et qu'elles attendaient de la province qu'elle fasse preuve de leadership.

Une nouvelle Table ronde communautaire sur l'antiracisme dans le système d'éducation a été lancée en juillet 2020 pour soutenir l'élaboration d'un plan d'action antiracisme. Sous l'égide de la ministre, la première Table ronde sur le racisme dans le système d'éducation a réuni des participants essentiels en C.-B., parmi lesquels des organisations et interlocuteurs autochtones, des organismes communautaires et des partenaires du milieu éducatif. L'ébauche du Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année a été élaborée

en se basant en partie sur les commentaires reçus et les témoignages partagés lors de cette table ronde.

En 2021, lors de la deuxième table ronde communautaire, les participants ont déclaré que le racisme envers leurs communautés était en augmentation. Ils ont souligné que certaines de leurs communautés avaient du mal à apporter une réponse face à l'augmentation des incidents raciaux et que leurs moyens pour venir en aide aux personnes affectées étaient limités. Ils ont estimé qu'un soutien immédiat, ainsi que des changements systémiques à long terme, étaient nécessaires dans le domaine de l'éducation pour garantir la sécurité et l'équité raciale. Les tables rondes auront lieu chaque année pour veiller à ce que le dialogue entre communautés sur le racisme dans l'éducation se poursuive.

En 2022, sous l'égide de la ministre, les Séances de dialogue avec les jeunes ont été lancées à l'intention des élèves des classes de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année dans toute la province, pour qu'ils parlent du racisme dont ils ont été témoins dans les écoles de la C.-B. Les récits des élèves et leurs idées ont joué un rôle déterminant pour étayer la manière dont le ministère et la direction des écoles peuvent créer des environnements antiracistes, équitables et sûrs pour tous. Les jeunes ont décrit combien il était important que

la direction du système d'éducation fasse preuve de bienveillance et de réceptivité en donnant aux élèves racialisés la possibilité de partager leur vécu et d'être écoutés par leurs enseignants, leur direction et le personnel de leur district

scolaire. Cette fructueuse série de dialogues a façonné la conception et la mise en place du Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

## Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12e année

Le Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année fournit un cadre sur plusieurs années, spécifiquement axé sur le racisme et la discrimination dans le système d'éducation, afin de créer une culture d'appartenance parmi l'ensemble des élèves, du personnel scolaire et des familles. C'est la première phase d'un engagement collectif qui s'étendra sur de nombreuses années pour démanteler le racisme systémique dans le secteur provincial de l'éducation, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Le plan actuel est conçu pour améliorer la situation des élèves racialisés et encourager la compréhension et l'adoption de pratiques et de contenus systémiques anti-oppression dans tout le secteur. Ce plan d'action apporte des soutiens et crée des initiatives fondées sur l'équité pour commencer à éliminer les obstacles liés à l'histoire et à l'oppression et, fondamentalement, à guider les élèves vers la réussite.

Dans son **Plan d'action relatif à la Loi sur la Déclaration sur les droits des peuples autochtones**, le ministère s'engage à mettre en œuvre des stratégies spécialement conçues pour l'ensemble des élèves autochtones. L'une de ces stratégies concerne une initiative antiracisme menée par le comité directeur sur l'éducation des Premières Nations, avec l'appui du ministère.



## Compréhension des concepts fondamentaux

Même si les élèves racialisés ont des vécus différents, le racisme les empêche tous de s'épanouir véritablement en tant que personnes et communautés. Les éléments suivants établissent les concepts fondamentaux sur lesquels repose ce plan d'action, tandis que nous unissons nos efforts pour aller de l'avant et empêcher l'aggravation du préjudice porté aux communautés racialisées.

**Visions du monde et perspectives autochtones** – Les mauvais traitements et le manque de respect subis par les peuples des Premières Nations, métis et inuits durant l'époque coloniale au Canada sont de mieux en mieux compris et reconnus. Ce préjudice perdure à l'heure actuelle. L'engagement nécessaire envers la vérité, la réconciliation et la guérison doit se faire grâce à la compréhension des tenants et aboutissants qui permettent un apprentissage global.

**Affirmation et reconnaissance** - Les récits portant sur le racisme et la discrimination ont été contés à maintes reprises. Ces expériences sont dorénavant reconnues, sans que ceux qui les ont vécues aient à les relater à nouveau pour prouver le préjudice subi, et qu'ils continuent à subir. Ces expériences sont réelles; elles sont douloureuses, elles sont vraies et doivent être évoquées dans tous les contextes éducatifs de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

**Équité et inclusion** – Les élèves, le personnel scolaire et les familles peuvent avoir été personnellement exposés à la discrimination et à l'oppression; cependant, être victime de racisme est une expérience à part, qui doit être spécifiquement ciblée pour entraîner un changement positif à l'échelle systémique. Or, l'antiracisme ne peut être mis en œuvre de façon isolée. Même avec une stratégie fondée sur l'antiracisme, on sait que les expériences individuelles sont façonnées par l'intersection de facteurs particuliers (par exemple, intersectionnalité).

**Bien-être des adultes** – Le personnel scolaire racialisé rapporte avoir été victime de racisme au sein de la communauté éducative et sur les lieux de travail. La **Stratégie pour la santé mentale à l'école** souligne qu'il est important de veiller au bien-être des adultes au sein du système éducatif. Outre ses conséquences sur la santé mentale, le racisme subi par le personnel entraîne des difficultés de recrutement et de maintien en poste des effectifs, ce qui a pour effet de diminuer la diversité raciale dans les écoles. Cela ne fait qu'aggraver la situation des élèves racialisés, qui ne se sentent pas représentés par la direction de leur établissement. Les initiatives antiracistes doivent tenir compte de l'importance de soutenir les adultes au même titre que les élèves.

## Principes

Le Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année repose dorénavant sur les principes suivants :

Reconnaître et respecter les droits et titres de propriété des Autochtones, conformément à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la *Loi sur la Déclaration des droits des peuples autochtones* et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Encourager les Premières Nations, nos partenaires autochtones et du milieu de l'éducation, les organismes communautaires représentant les personnes racialisées, les conseils et communautés scolaires et les élèves à travailler de concert, à parler d'une voix et à intégrer leurs efforts à tous les niveaux du secteur et au sein du ministère.

Amplifier la voix et le point de vue des personnes ayant subi et subissant toujours le racisme et s'en remettre à leur jugement.

Faire preuve d'humilité et de respect et adopter un état d'esprit axé sur l'amélioration constante.

Prendre des décisions fondées sur des faits probants, reflétant les connaissances et données actuelles sur les changements systémiques liés à l'antiracisme.

## Actions prioritaires

Le Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année englobe six domaines prioritaires : le dialogue communautaire, l'élimination des obstacles, la sensibilisation, le changement collaboratif, le renforcement des capacités et le soutien aux écoles.

### Le dialogue communautaire

Le dialogue communautaire garantit que toutes les actions du Plan sont guidées et codirigées par nos partenaires autochtones et des Premières Nations, nos partenaires du milieu de l'éducation, les organismes communautaires et les élèves ayant subi et subissant du racisme. En effet, d'un point de vue historique, leurs voix n'ont pas été prises en compte dans les débats et décisions essentiels des systèmes gouvernementaux.

#### **Table ronde communautaire annuelle avec la ministre**

*Cet évènement annuel permet à la ministre de communiquer directement avec la communauté PANDC afin de connaître son vécu, ses points de vue et ses recommandations concernant le Plan d'action.*

#### **Série de dialogues entre les jeunes et la ministre**

*La ministre de l'Éducation et des Services à la petite enfance organisera au moins deux Séries de dialogues avec les jeunes : l'une dans le contexte de l'intersectionnalité et de la diversité, et l'autre dans le contexte autochtone.*

## L'élimination des obstacles

L'élimination des obstacles permet de créer un système et des voies de communication pour empêcher la propagation du racisme dans la sphère politique et culturelle.

Après avoir pris connaissance de la première ébauche du Plan, les participants à la table ronde, ainsi que les représentants des communautés et du secteur de l'éducation, ont insisté sur l'obligation de rendre compte, non seulement de la part du ministère, mais aussi de celle des responsables du système d'éducation. Ils ont également souligné l'importance de communiquer avec les parents et tuteurs sur le Plan d'action et les progrès réalisés, et de fournir les ressources nécessaires pour nouer des liens avec leur communauté scolaire.

### **Plans antiracisme au sein des districts**

*La présentation de rapports sur l'antiracisme est exigée dans les plans stratégiques.*

### **Plan de participation des parents**

*Ce plan, élaboré conjointement avec la BC Confederation of Parent Advisory Councils a pour but d'informer les parents et tuteurs des démarches entreprises dans le cadre du Plan d'action et de leur apporter des précisions et renseignements qui favoriseront leur compréhension, tout en les invitant à s'impliquer dans la planification d'initiatives antiracisme à l'école.*

## La sensibilisation

La sensibilisation génère des ressources et des occasions de s'engager pour mettre en valeur les identités et expériences individuelles dans notre province, encourager l'appréciation mutuelle entre les gens, et mieux comprendre le racisme et les préjudices causés.

Les participants à la table ronde ont demandé la création d'un calendrier complémentaire à celui du district scolaire et de l'école, afin d'y ajouter plus de diversité; cela constituera un premier pas pour refléter la valeur et l'importance de chaque identité à l'école. Le racisme entre élèves a aussi été désigné comme une question à aborder; cela commence par la compréhension des concepts fondamentaux que sont le racisme, l'équité et l'inclusion.

### **Calendrier inclusif**

*Ce calendrier indique aux districts les dates d'événements importants à caractère festif, commémoratif ou de sensibilisation.*

### **Participation des jeunes**

*Exposés et ateliers, sous l'égide des B.C. Lions, à l'intention des élèves des classes de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année, pour les sensibiliser à la question du racisme, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.*

## Le changement collaboratif

Le changement collaboratif exige la contribution de tous les échelons du secteur de l'éducation pour faire évoluer le système. Il est indispensable que le ministère, les districts scolaires, nos partenaires du milieu de l'éducation, le personnel scolaire, les élèves et les familles s'appuient sur les alliances existantes et créent des réseaux pour promouvoir le travail de lutte contre le racisme.

Les élèves ont commenté que seuls certains des membres du personnel scolaire proposaient un environnement d'apprentissage culturellement sûr et accueillant, et que la confrontation quotidienne au racisme sous ses différentes formes faisait partie de leur journée à l'école. Le changement au niveau systémique exige l'engagement de tous les échelons du secteur, non seulement pour soutenir ces efforts, mais aussi pour les imposer.

### **Collaboration entre partenaires du milieu de l'éducation**

*Un comité de partenaires en éducation, notamment autochtones, travaillant en collaboration pour s'attaquer au racisme systémique.*

### **Réseau d'enseignants**

*Un comité pour les enseignants, à la fois au niveau du district et de l'établissement scolaire, construit en plusieurs phases, pour leur apporter le soutien de leurs pairs, créer des capacités internes et identifier les besoins pour travailler contre le racisme.*

## Le renforcement des capacités

Le renforcement des capacités rend possible la compréhension des concepts fondamentaux du racisme par tout le personnel du secteur de l'éducation, le recrutement de professionnels d'origines diverses pour que les élèves se voient représentés dans la direction de leur école, et la création d'un système accueillant pour tout le personnel.

Les élèves ont parlé au ministère de leurs difficultés d'évoluer de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année sans pouvoir échanger avec une direction qui les représente et les comprend, de même que celles de voir les membres du personnel scolaire autochtones, noirs et de couleur et leurs alliés se faire traiter de façon discriminatoire. De plus, les enseignants et d'autres membres du personnel scolaire ont communiqué combien il leur était difficile de travailler dans un système non inclusif, où ils ne se sentent pas bienvenus.

### **Stratégie de recrutement et de maintien en poste**

*Accroître la diversité au sein du personnel en éducation pour que les élèves puissent se voir représentés à travers leurs enseignants et disposent de modèles divers à émuler au cours de leur parcours scolaire.*

*Apporter des améliorations au milieu professionnel dans lequel travaillent les enseignants PANDC pour mieux les retenir.*

### **Formation à l'antiracisme (pour tous)**

*Concevoir un cours de formation fondamentale en ligne à l'intention de l'ensemble du secteur, ce qui inclut tout le personnel du ministère, des écoles et des districts scolaires.*

*Créer des occasions d'apprentissage professionnel supplémentaires afin de soutenir des rôles particuliers et s'appuyer sur cet apprentissage fondamental.*

## Le soutien aux écoles

Le soutien aux écoles consiste à fournir des ressources, appuis et orientations aux établissements pour qu'ils puissent mettre en place des environnements d'apprentissage fondés sur l'antiracisme.

Les élèves sont conscients de la quantité de temps qu'ils passent à l'école durant leur jeunesse et de l'influence que l'environnement scolaire a sur leur bien-être et leur développement. Pour s'épanouir, ils ont besoin de se voir représentés comme des membres valorisés au sein de la communauté scolaire, ainsi que dans les ressources et contenus didactiques qu'ils utilisent. Ils doivent aussi pouvoir recourir en toute sécurité à des procédures de signalement des actes de racisme, et ces signalements doivent être reçus avec compassion par la direction, qui doit leur apporter des réponses axées sur l'action

### **Directives de réponse aux incidents et guide de ressources**

*Élaborer des ressources afin d'aider les districts et établissements scolaires à repérer les incidents racistes et y répondre, ainsi qu'à définir des positions communes et établir une compréhension collective.*

*Élaborer un guide de ressources à l'intention du secteur de l'éducation, indiquant les pratiques recommandées pour le travail de lutte contre le racisme et veiller à ce que les milieux d'apprentissage soient sûrs, accueillants et inclusifs.*

### **Ressources didactiques**

*Faire l'inventaire des ressources didactiques existantes sur l'antiracisme, identifier les lacunes de cet inventaire et y remédier.*

## Conclusion



Le Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année s'étend sur plusieurs années et fournit l'occasion de mobiliser le secteur de l'éducation contre le racisme sous toutes ses formes, mais cela n'est qu'un début. Ce plan guidera les trois premières années d'efforts de la communauté scolaire provinciale afin d'établir de solides fondations et d'ouvrir la voie vers un engagement soutenu au cours des nombreuses années à venir. Ces efforts doivent toujours se fonder sur l'écoute des élèves, du personnel et des familles et être rapidement adaptés, en fonction de l'évolution des problèmes et des expériences.

Chacun peut jouer un rôle dans l'identification et la lutte contre le racisme au sein du système d'éducation. Un changement systémique exige une compréhension commune de notre responsabilité collective dans le démantèlement du racisme à l'école. Pour aller de l'avant, des conversations difficiles et inconfortables sont nécessaires, ainsi que la volonté d'adopter de nouvelles approches dans la prestation des programmes d'enseignement pour que chaque personne sache qu'elle est appréciée et occupe une place importante dans la communauté scolaire.

L'honorable Murray Sinclair disait « L'éducation nous a mis dans ce pétrin, et c'est l'éducation qui nous en sortira ». Le Plan d'action contre le racisme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année se propose de veiller à ce que tous les élèves du système éducatif de la C.-B. puissent apprendre dans un environnement où ils se sentent bienvenus et appréciés, afin que leur expérience scolaire les aide à façonner une société inclusive et respectueuse de chacun.



## Annexes - Échéances du Plan d'action

<b>Élément</b>	<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
<b>Dialogue communautaire</b>	Table ronde communautaire annuelle avec la ministre	Tous les ans
	Série de dialogues entre les jeunes et la ministre	Tous les ans
<b>Élimination des obstacles</b>	Plans antiracisme au sein des districts	2022/23 et 2023/24
	Plan de participation des parents	2021/22 et 2022/23
<b>Sensibilisation</b>	Calendrier inclusif	2021/22 et 2022/23
	Implication des jeunes par l'entremise des BC Lions	2021/22 à 2023/24
<b>Changement collaboratif</b>	Collaboration entre partenaires éducatifs	En cours
	Réseau d'enseignants	2021/22 – Phase 1 Élargissement en cours
<b>Renforcement des capacités</b>	Stratégie de recrutement et de maintien en poste	À confirmer
	Formation à l'antiracisme (pour tous)	2022/23
<b>Soutien aux écoles</b>	Directives de réponse aux incidents et guide de ressources	2022/23
	Ressources didactiques	2022/23



*L'équité raciale ensemble*

**Plan d'action contre le racisme de  
la maternelle à la 12<sup>e</sup> année**



Ministry of  
Education and  
Child Care